Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur
FEDERATION **F**RANCAISE DE **C**YCLISME
Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21
☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffcregionsud@gmail.com
☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 NOVEMBRE 2023 En Visio

27/11/23

Présents : Nicole BONNAL - Carole GAMBA – Brigitte JUILLET - Sandrine MIRTILLO Aymeric BOULANGER - Philippe BROCART – Richard COMBAZ – Patrick DUFOUR - Philippe DUMOULIN – Gilbert EGEA – Cédric GARAIX – Quentin GROLLEAU - Pierre HERMAND - Thierry HENNY – Eric JUILLET - Christian LAZARINI – Christian MARTINEZ - Julien NUGUE - Serge PASCAL – Jean Luc PETIT - Ridha SAHRAOUI – Yohann SZYMCZAK – Sébastien TOUCAS

Ouverte de la séance : 19 h 00

1° - Monsieur LAZARINI prend la parole et nous informe sur la perte de licences en 2023 : 504 licences.

Les départements les plus concernés sont le 13 (-327 licences) , le 83 (-103), le 05 (-64)

En ce qui concerne les autres départements le 04 (idem qu'en 2022), ainsi le 84 (idem avec perte de 2 licences mais avec une attente sur 10 licences pour manquement de finalisation par certains clubs des doucments . Il faut toutefois souligner que Mme ALFOSEA Joelle a relancé les clubs concernés pour obtenir les régularisations . Pour éviter cette récidive et aider les clubs , à compter de cette saison , au bout de la 2iem relance par mail (15 jours d'écart entre les deux relances , le Président Départemental sera informé par mail pour aider le ou les clubs à conclure. le CD 06 a été le seul département en progression sur la saison 2022.2023 (+ 6 licences).

Mr Szymczack Yohann, demande que les écarts soient données en pourcentage .

Mr Lazarini indique que tout au long de la saison, il informe les Présidents Départementaux et le CA de la situation en nombre par rapport à N-1 pour alerter ou tout simplement signifier la situation. Il prend note que l'élément pourcentage pourrait etre rajouté.

Sur l'ensemble de la Région, les disciplines qui ont enregistré les plus grosses pertes sont le VTT et le BMX.

Au niveau du VTT , il semblerait que la réforme des licences entre l' ancienne appellation PASS OPEN et la nouvelle OPEN 3 a semé certaines incertitudes et donc au bout du compte , la rupture en terme de prise de licence.

A noter que sur les épreuves de masse, un licencié est prioritaire sur l'engagement sur l'épreuve et paye moins cher l'engagement par rapport a un non licencié. Cela n'est pas toujours vrai , le probléme sera soulevé à la prochaine réunion CNPR sur ST QUENTIN.

2° - Rappel des adhérents et des licenciés (extrait du PV FFC) relatant les faits)

Un adhérent doit être licencié au club, c'est une question d'assurance,de RC .

C'est aussi tout simplement l'esprit d'adhésion à une Fédération olympique .

Un adhérent signe souvent un pack d'adhésion au niveau du club qui doit conduire le club a formaliser vers le siège du Comité la demande de licence signée par le nouvel adhérent ou le responsable familial si celui-ci est mineur.

3° Achat ou LDD Véhicule MEGANE

Monsieur LAZARINI demande à l'ensemble du CA, si le comité achète ou fait une LDD pour un véhicule de type MEGANE.
Le CA vote à l'unanimité l'achat du véhicule en Diésel, pour un montant de 28 600 €
Celui-ci sera disponible courant Février 2024.
L'idée de faire la même procédure pour l'achat d'un Fourgon a été repoussée pour l'instant car le montant s'élève à 55 000 € neuf hors équipement intérieur et que nous attendons les conclusions des différentes commissions et de l'ETR.
Mr Eric JUILLET indique toutefois que le camion actuel roule beaucoup et que si la motorisation incontournable reste le diesel , il faudra se pencher sur un achat . Mr LAZARINI est d'accord et propose à l'ensembe du CA de « provisionner » cet achat et de conclure dès janvier sur le prochain CA .
Le CA approuve à l'unanimité

4° CALENDRIERS 2024

Les calendriers REGION SUD des épreuves « interregionales « et autres sont en cours d'élaboration avant diffusion définitive. La procédure de pré calendrier est approuvée par les clubs organisateurs car elle permet les échanges entre-eux . Les responsables de commissions sont en liaison permanente avec Mme JUILLET Brigitte pour les ajouts , modifications et validations .
A ce jour la situation :
BMX : Déjà en ligne
VTT : Disponbile après les assises de Décembre 2023
CT : Finalisation et parution le 27/11/23
EDC : 1ère semaine de Janvier 2024
PISTE : 2024 en cours . Le calendrier 2023 a été correct en terme de positionnement d'épreuves sur le vélodrome olympique de TPM , cela grace aux implications financieres du V.S. Hyerois , V.S. Seynois et du Comité Départemental du Var . Les deux clubs Varois ont complétement assuré les organisations.En revanche au titre des participations , le niveau d'engagements des coureurs est très faible.
Il est bon de souligner que les deux clubs organisateurs ont relevé le défit du Comité Régional d'inclure dans leurs programmes d'organisation les U13 sur l'anneau Olympique . Cela est une premiere Nationale.
Pour 2024 , le Comité Régional a demandé à son EADV (Mr Quentin GROLLEAU et maintenant Mr Aymeric BOULANGER) en Septembre 2023 de travailler sur un projet de sauvegarde de la PISTE avec la commission piste et tous ceux qui désirent s'investir dans ce projet . Nous aurons les conclusions du Projet en Décembre .
Informations relatives aux clubs de BMX
Tous les clubs BMX organisent une épreuve mais quand ils ne peuvent pas organiser c'est dû à un manque de weekend !!

Le Président propose de restituer aux clubs qui sont dans l'impossibilité d'organiser par manque « de place , de WK » après avis de la commission BMX , les 60 € de caution d'organisation.
Le CA approuve à l'unanimité .

Au niveau des calendriers, le président se félicite d'avoir des épreuves Nationales, Internationales dans les disciplines VTT, BMX et CYCLISME TRADITIONNEL.Cela démontre le dynamisme des Clubs , des Départements et de la Région.
Ces épreuves permettent de mettre en lumiere les TALENTS de nos pratiquants au sommet de l'affiche .
Les épreuves des calendriers régionaux permettent à tous la pratique sportive , mettent en vision les futurs talents et attirent tous les licenciés .
Le Président désire revenir sur le calendrier cyclo cross 2023 qui a été particulièrement doté de nouvelles épreuves. La qualité et la sécurité étaient au rendez vous sur chacune d'elle , il remercie tous les organisateurs d'avoir appliqué toutes les consignes et les conseils de la commission validées par le BE.
Le calendrier cyclo- cross actuel est encore plus fourni et rejoint presque l'analyse du BMX en manque de place en terme de WK.
Le Président renouvelle son appel à un ou des volontaires pour développer le GRAVEL , dans le Comité Régional . Mr PETIT JL indique que sur le CD06 , il a monté une commission grace à l'implication d'un « nouveau » club qui désire s'investir sur le sujet .
Mr SAHRAOUI R qui avait sur un CA 2022 émit l'idée de s'investir lui-même au sein du Comité Régional va prendre contact très rapidement avec le Président du club pour monter un projet régional.
Le Président souhaite qu'un Championnat Régional 2024 soit organisé . Mr SAHRAOUI s'engage pleinement sur cette volonté.

5° - <u>AED Région Sud</u>
Quentin GROLLEAU, nous fait part de son départ pour terminer ses études et nous fait un rapport sur son année écoulée très positive.Il remercie le Président pour toutes ses heures passées ensemble pour aller à l'essentiel .
Mr LAZARINI félicite Mr GROLLEAU pour le travail réalisé avec l'ETR et les Responsables des commissions , les résultats enregistrés sont inscrits dans le marbre .
Aymeric BOULANGER le nouvel EAD , se présente et remercie le Président pour la confiance accordée. Il indique que sa feuille de route sera la meme que celle de Quentin avec quelques propositions complémentaires.
Le CA lui souhaite la bienvenue, et autant de réussite. Et surtout de rester dans la même lignée. Participer aux déplacements pour aller chercher la victoire et pas pour faire plaisir.

6° - <u>Retour sur le PV Fédéral</u>
Perte de licences au niveau national plus de 1500 licences.
Tous les comités sont concernés, sauf AURA qui est en magistrale augmentation.
Constat : Les displines du VTT et du BMX sont en baisse de licences surtout chez les jeunes au niveau national et régional.
Journées Découverte :

Il est indispensable que tous les clubs affiliés s'investissent sur ce mois d'ouverture qui est en terme d'assururance couvert par l'assurance Fédérale .
Là encore les Présidents de clubs et les Présidents des Comités Départementaux doivent mettre en avant la LICENCE FFC et pas l'ADHESION pure et simple sans licence FFC
Une information ,malgré que cela a déjà eté fait à tous les clubs durant les AG Départementales serait utile.

7° GRAVEL
Progression , nous venons de quelques licenciés en 2022 pour environ 100 en 2023 sur cette discipline des 35 à 65 ans. Les U15 et U17 ne sont pas encore autorisé sur ces épreuves.
Mr SAHRAOUI R confirme son engagement pour travailler avec le responsable GRAVEL du CD06, Monsieur ANDREATTA.
Quentin, rappelle qu'il y a 8 espaces GRAVEL dans notre Comité Région Sud.

8° Commission des Féminines
M. LAZARINI, fait un rappel sur le plan de sauvegarde des Féminines 2023, et souligne que Axelle GUIRADO a joué le jeu toute l'année et a donné le meilleur d'elle-même sur chaque déplacement .La saison a été difficile mais elle a bien géré et il la félicite pour son sérieux.
Il tient également à remercier le CD06, qui a été acteur aux cotés du Comité Régional dans le plan de sauvegarde des Féminines 2023.
Quentin et Sandrine ont participé à la bonne marche de ce plan, qui prend fin cette année.
Sandrine nous informe qu'elle a beaucoup de projets pour 2024. Le Président l'invite à travailler avec Aymeric pour mettre en forme ces projets afin que le BE puisse en connaitrele contenu et mettre les moyens nécessaires .
M. PETIT est attristé par la perte de motivation de Malaury BEUNARD pour la suite des compétitions. Le Président le rejoint dans ses propos et souligne que le Comité a été mis devant une situation très délicate et difficile à gérer avec les Partenaires .

9° - Flamme Olympique
Mr MARTINEZ C nous informe qu'il n'a toujours pas de contact et de directives relatives à ces évènements de la part du siège fédéral .
Deux rencontres connues à ce jour.

- Mont ventoux
- Mont st Michel

10 Mai – Toulon – Hyères
12 Mai – Traversées de 7 communes en Bouches du Rhone
Le Président revient sur les différents entretiens , en confirmant que le Comité Régional aiderait financierement si cela était necessaire le Comité Départemental du 84

10° - LNC FFC
Le Président indique que la LNC et le Siège Fédéral regardent avec attention le fait que certaines équipes N1 route risquent de disparaitre par rapport aux nouveaux schémas sportifs qui se mettent en place .

11° - Certificat Médical

M. Ménadier et M. Lavergne ont défendu le fait de ne plus présenter de CM, mais de remplir un questionnaire de santé par la négative qui reste à la discrétion du licencié.
Cette mesure concerne les licences Sport et Compétitions . Les arbitres ne sont plus concernés.

12° - Dossiers ANS

Il faut savoir que le moindre dossier déposé, peut étre subventionné à hauteur de 1500 €. Il est dommage de passer à côté.
Un rendez vous a été pris avec Gérald BIEN AIME, pour finaliser certains dossiers. (oubli de donner les bilans ou les budgets des années précédentes)
Tous les clubs , les Comités Départementaux et bien sur le Comité Régional peuvent faire les demandes ANS .
Rappel des thématiques 2023 , Tous en Selle , EF de Cyclisme , Animations et manifestations cyclistes , Vivre vélo au féminin , Savoir rouler , Haut niveau , Cyclisme santé.
Pour information le travail réalisé au niveau adminisrtatif par Mme JUILLET B et pour avis , retour vers les clubs par Mme GAMBA C et votre Président est a souligner .

13° - Formations

Sébastien TOUCAS qui a traversé une période difficile sur le plan santé gère à nouveau les plannings des différentes formations ,avec comme intervenants :

- Frédéric DOUTRE pour le Cyclisme Traditionnel
- Joris BAGNOL pour le VTT

Le président désire intégrer Aymeric sur ces formations.
Mr SAHRAOUI R demande s'il y a la possibilité d'organiser une formation sur les départements 04/05 afin de minimiser les déplacements. Le Président confirme une nouvelle fois que oui et que cela se fait à partir des inscriptions confirmées et officielles qui arrivent au Comité .

14° - Fond de formation

A partir du Fond de Formation de chaque club , les clubs concernés recevront les remboursements liés aux formations de leurs éducateurs à partir du niveau 1 sur simple demande adressée au Comité.
Jusqu'à présent seules les formations niveau 3 et d'Etat étaient concernées pour ces remboursements à partir du Fond de Formation.
Le CA approuve à l'unanimité .
Le Président indique que cette partie financière est dans la « trésorerie » du Comité et cela depuis la fusion .

15° - AG Départentales

M. LAZARINI, félicite les Présidents Départementaux de la belle tenue des premières AG Départentales. Les échanges sont nombreux et de qualité , donc profitables pour tous dans l'intérêt de notre cyclisme .

16° - Requalification et recyclage des diplômes

Le Samedi matin 16 Décembre se déroulera le Perfectionnement (recyclage et requalification) des diplômes féderaux .
Cela s'effectuera sous la conduite et le contrôle de la DTN et du Responsable de la Formation du Comité Régional .
Le Président indique : que nombre de clubs ont manifesté leurs remerciements pour cette initiative régionale et qu'il a pris cette initiative en copiant sur ce qui a été fait en Bretagne.
Il s'étonne que quelques personnes ne valorisent pas ce grand moment qui permettra à tous les bénévoles de se rencontrer en un meme lieu .
Le seul impératif imposé sera de fournir au moment de l'inscription la copie du PSC1 obligatoire pour valider les diplomes antérieurs.
(la copie des diplomes est également demandée pour éviter des recherches sur les archives des deux anciens comités régionaux)

16° - Commissions régionales de reclassement des pratiquants .
Les trois commissions de reclassement ROUTE – BMX – VTT travaillent en concert avec les clubs sur toutes les demandes formulées.
Rappel les demandes envoyées au Comité Régional doivent etre visées par le Président du club

17° - Animations sur les épreuves
Le Président tient a féliciter les Présidents Départementaux pour le travail réalisé de pas avoir d'animateur en conformité avec les régles FFC sur les épreuves .
Beaucoup de travail effectué et cela n'est jamais facile sur le terrain d'intervenir pour « controler » cet état de fait . Comme sur beaucoup de sujets il est plus facile de discourir que de préter main forte aux clubs et Comités.
Les avancées sont là , nous devons ensemble continuer pour que ce phénomeme anormal n'existe plus .

18° - AG REGIONALE
Celle-ci aura lieu samedi 16 Décembre à 14 h 30, à Martigues avec le concours de M. DUSSAUD JF Président du club organisateur de cette journée. .
Seront présents :

- M. CALLOT Michel, Président de la FFC
- M. LIBERMANN et M. CANAMELLA, Conseil Régional Région Sud
- M. Le Maire de Martigues

19° - Souvenir Marie Antoinette CANU
Mr SZYMCZAK Y demande la possibilité d'organiser la finale sur l'épreuve de HC Aubagne qui était son club d'appartenance et de cœur.
Le Président indique que pour éviter le problème rencontré cette saison , la décision avec les Partenaires a été prise de bloquer la date sur le calendrier 2024 et que l'épreuve se déroulera à Monfavet .
Sur ce sujet , la Commission CT souhaite intégrer au moins une épreuve Piste sur ce Challenge U15 U17.

Pour cloturer ce CA Le Président désire rappeler que ce CA devait se dérouler le 26 Octobre et consécutivement à quelques soucis de santé personnel , le CA a été reporté.

Il demande à tous de considérer ce CA comme le dernier de la saison sportive 2023.

Le CA est cloturé à 21h30.

Le Secretaire Général
Philippe DUMOULIN

Le Président
Christian LAZARINI